

PROJET JEUNE



THÈME

« L'ENFANT AUTEUR ET ACTEUR DE SON ÉPANOUISSEMENT »



Pour cette année scolaire 2024-2025, nous avons décidé de mettre en place un projet jeune.

Donner aux enfants l'expérience de mettre en place une idée qui vient d'eux parce que c'est leur temps libre, parce qu'ils vont apprendre différentes choses dans de multiples domaines, et parce qu'ils s'y intéresseront davantage.

notre interprétation de la convention internationale des droits de l'enfant et en particulier :

- *L'article 12* : “Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement **le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération** eu égard à son âge et à son degré de maturité”,
- *L'article 13* : “L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la **liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce**, sans considération de frontières, sous une **forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant**”.

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Enfin, c'est une évidence pédagogique liée à notre projet associatif qui vise le **vivre-ensemble** et **l'apprentissage à la citoyenneté**.

Dans notre secteur d'activités, on vise donc à :

- - Apprendre à l'enfant à résoudre ses problèmes autour de la notion de conflits.
- - Être tolérant et Respecter les différences.
- - Permettre à l'enfant d'être acteur et de faire des choix dans les activités manuelle ou sportifs.
- - Donner aux enfants l'expérience de mettre en place une idée qui vient d'eux.

C'est augmenter les capacités de chacun à **vivre ensemble**, en groupe, à **confronter ses idées, écouter, à donner son avis**.

l'animateur qui reste garant de l'éducatif.

Sensibiliser les enfants à l'entraide par exemple, peut se faire dans une activité football, un jeux de société, une activité manuelle, ou artistique.

Et si chaque enfant veut faire une activité différente ?

possible d'organiser des **activités en semi-autonomie**. Selon les idées des enfants, il sera peut-être possible de **regrouper deux idées pour enrichir le projet**, ou choisir plusieurs projets à étaler dans la semaine. Sinon, il suffira de **poser tout simplement la question aux enfants**. Ils choisiront peut-être de différer un projet, ou auront une autre idée pour tout faire. Il ne faut pas avoir peur de renvoyer ce problème au groupe. La discussion est enrichissante et éducative.

La démarche pour lancer les projets d'enfants

il est préférable de programmer un moment clairement identifié pour que les enfants programment, choisissent, élaborent, conçoivent... Nous pensons que ce temps est indispensable.

Exemple du forum : L'équipe aménage des tables ressources (des photos, un plan de l'île, des livres d'activités, des articles, des posters, des affiches sur la programmation périscolaire, etc.). Chaque enfant se choisit un ou deux copains de projet et fait le tour des tables pour ensuite imaginer un projet (une aventure, une idée d'activité, peu importe le nom que vous choisirez). Ils peuvent faire une affiche, un dessin pour expliquer leurs idées. Après avoir écouté toutes les idées, on en regroupe, on en discute et on trouve le moyen de tout faire, tous ensemble. Enfin, par groupe de volontaires, avec un animateur, on construit précisément le projet (étapes, planning, liste de matériel etc.)

Exemple de la boîte à idées ou de la fresque d'expression : L'avantage, c'est le temps que l'on laisse aux enfants pour réfléchir, l'inconvénient, c'est le manque de participation de tous. Il faut donc associer l'outil avec l'animation de l'outil. Un animateur doit prendre en charge la boîte à idées, ou la fresque d'expression suffisamment longtemps pour que chaque enfant, au moment où il le souhaite, donne ses idées. La fin de la séance est équivalente à l'exemple ci-dessus (on regroupe, on discute, on trouve les moyens, on construit).

Il existe plein d'autres méthodes pour lister les activités souhaitées : (speed-dating pour rencontrer des idées d'activités), un quizz par équipe (le gagnant propose les activités de son choix), des battles d'équipes pour trouver le maximum d'activités à faire.

Attention seulement à ce que la forme ne dépasse pas le fond et n'empêche pas d'atteindre l'objectif : lister les activités, les idées que les enfants souhaitent vraiment vivre.

Le rôle de l'animateur dans le projet jeune

L'animateur qui anime un projet d'enfants ne doit pas se tromper : c'est bien lui qui fixe les objectifs. **Il est garant de la mise en vie du projet et de sa structure.** C'est lui qui est **garant des besoins** des enfants.

Son rôle est donc d'associer, de trouver des **ponts entre besoins et attentes**, entre objectifs et envies des enfants, **entre valeurs et activités**.

Nous lui conseillons même d'écrire précisément quels objectifs il se fixe avant de connaître l'activité, le projet qu'il va accompagner.

Prenons des exemples :

- Je veux sensibiliser les enfants au respect du matériel, ils veulent faire un voyage sur la lune. Comment je vais m'y prendre pour aménager (ce qu'ils souhaitent), tout en les rendant responsable du matériel utilisé?
- Je veux que les grands s'intéressent aux plus jeunes avec une démarche d'entraide, d'exemplarité, ils veulent faire un voyage sur la lune. Comment je vais m'y prendre pour aménager avec eux un espace lunaire (ce qu'ils souhaitent), tout en rendant les grands attentifs aux petits, et accompagnants?

- Je veux que les enfants apprécient les activités scientifiques et techniques, ils veulent faire un voyage sur la lune. Comment je vais m'y prendre pour aménager avec eux un espace lunaire dans le centre (ce qu'ils souhaitent), tout en les intéressant à des activités scientifiques et techniques?

- Etc.

L'animateur qui hérite d'une idée à mettre en place doit, le plus possible **laisser faire le groupe**.
C'est la règle d'or.

Il est **présent, rassemble, reformule, éventuellement équilibre le temps de parole, donne à chacun sa place**. Il peut décoincer une situation ou apporter une information, mais ne doit pas faire à la place. **Il doit encourager**, se montrer **motivé, volontaire** et doit **s'assurer que le projet peut réussir**. Dans le cas contraire, il explique pourquoi il pense que le projet n'aboutira pas et laisse le groupe soit relever le défi, soit trouver une solution, soit s'y prendre autrement.

L'animateur organise ou fait organiser le temps de préparation.

l'animateur préfère poser les questions que d'y répondre (il peut poser les questions liées à son objectif par exemple : (Comment allons nous nous organiser pour ne pas utiliser trop de matériel?)

Quelle définition, quel objectif donnons-nous au projet d'enfants ?

(Elémentaire) :

« C'est laisser l'enfant être acteur de leurs activités afin qu'ils apprécient leurs actions menées et progressent. L'animateur accompagne l'enfant au niveau de la sécurité »

(Maternel) :

« La liberté lors de la mise en place et le déroulement de l'activité pour les responsabiliser afin d'acquérir de l'autonomie, montrer qu'ils sont capables de réaliser de bonnes choses, gagner une certaine confiance en eux et donner l'envie aux autres enfants de faire de même. Intervenir pour la sécurité des enfants, des lieux, en cas de conflit entre eux. »

Les 2 groupes se sont alors posé la question de ce que pouvait faire l'enfant seul.

Groupe élémentaire /

L'enfant peut :

- Proposer l'activité, choisir l'activité, mettre en place l'activité (Attention aux éventuels dangers)
- Choisir son animateur référent (aide en cas de nécessité et pour enrichir l'activité)

Groupe maternel /

L'enfant peut accompagné de l'adulte :

- Mener l'activité, expliquer les règles, veiller au déroulement, mise en place et rangement du matériel. L'adulte aide, et assure la sécurité des moments.